

2. LE ROMAN DE LA ROSE ET LA TRADUCTION DE LA *CONSOLATIO PHILOSOPHIAE* DE BOÈCE – PRÉSENTATION DU CORPUS

2.0 Introduction

Dans ce chapitre, nous présenterons les textes que nous avons dépouillés pour établir notre corpus ; il s'agit de la deuxième partie du *Roman de la Rose* et de la traduction par Jean de Meun de la *Consolatio philosophiae* de Boèce. Nous exposerons les raisons qui nous ont amenés au choix de ces textes de Jean de Meun et à l'omission des autres. En nous attachant à ce qui n'intéresse que notre propos, nous examinerons successivement le contexte littéraire dans lequel se place l'œuvre de Jean, ses qualités artistiques et avant tout le côté linguistique des écrits en question. Avant d'aborder l'analyse de l'œuvre de Jean de Meun, nous présenterons brièvement la vie et la condition sociale de l'auteur. Nous croyons utile de commencer ce chapitre par cette présentation, car elle peut nous aider à mieux comprendre certaines particularités des textes dépouillés. De plus, bien des aspects de la vie de Jean de Meun sont représentatifs de toute la classe sociale dont le rôle dans l'ascension du français au Moyen âge était décisif (voir le chapitre suivant).

2.1 Jean de Meun – clerc et bourgeois

Comme cela arrive souvent dans l'histoire de la littérature médiévale, les informations détaillées sur la vie des auteurs font défaut. Tel est également le cas de Jean de Meun. Même si l'on sait beaucoup plus sur sa vie que sur celle de son prédécesseur dans l'écriture du *Roman de la Rose*, Guillaume de Lorris, notre connaissance de la condition de ce grand poète et traducteur reste relativement superficielle. On peut prétendre avec certitude que Jean de Meun est né à Meung-sur-Loire ; c'est l'auteur lui-même qui nous le fait savoir dans ces vers du *Roman* (10569–10571) :

Puis vendra Jehans Chopinel,

Au cuers jolif, au cors isnel,

Qui naistra sur Laire a Meun.

C'est aussi sous le nom de Jean Chopinel (ou Clopinel d'après certains manuscrits) que le présentent certains manuels d'histoire de la littérature française.¹ Pour ce qui est de sa date de naissance, les chercheurs tombent

¹ Nous avons opté, dans ce travail, pour la dénomination « Jean de Meun » sous laquelle il figure dans la plupart des ouvrages théoriques et des éditions récents.

d'accord sur 1240, mais il s'agit ici d'une donnée approximative. On sait que Jean de Meun était étudiant à l'Université de Paris, à la Faculté des arts. On peut donc supposer que Jean s'est installé à Paris vers 1255 et qu'il aurait fini ses études après 1260, l'âge auquel l'étudiant pouvait se présenter à l'examen de maîtrise étant fixé par les statuts universitaires à 20 ans au minimum. Jean de Meun étudiait alors à l'Université de Paris au moment où le conflit entre les maîtres séculiers et les ordres mendiants atteignait son paroxysme², d'où son implication pour la cause des séculiers qu'il défend avec zèle dans les vers du *Roman*³.

Jean de Meun était donc clerc, il était l'un de ceux que Jacques Le Goffe (2000) appelle « intellectuel du Moyen âge ». Pour ce qui est de sa situation de fortune, on a des indices qui permettent de conjecturer que Jean de Meun menait une vie assez aisée. Grâce à un acte daté du 6 novembre 1305 conservé aux Archives nationales, on sait que Jean de Meun possédait à Paris, dans les faubourgs Saint-Jacques, une maison avec une tourelle, une cour et un jardin. Aussi dans les vers du *Testament*, un poème qui lui est attribué, Jean se félicite d'avoir eu une vie heureuse et sans difficultés. Il semble donc que Jean de Meun ait appartenu à la bourgeoisie parisienne, à cette classe sociale nouvelle qui naissait au cours du XIII^e siècle, enrichie par le commerce et l'industrie, forte de sa culture intellectuelle et supportée par le roi. Comme nous le démontrerons dans le chapitre suivant, c'était surtout cette couche de la société qui était à l'origine de l'extension de la langue vulgaire dans les domaines d'expression réservé jusque là au latin.

Jean de Meun est mort en 1305, la preuve en est l'acte du 6 novembre 1305 mentionné ci-dessus, l'acte par lequel « *maistre Adam d'Andeli ... donne ... au prieur et au couvent de l'ordre des freres Preescheurs de Paris ... la maison ou feu maistre Jehan de Meun souloit demourer.* »⁴.

La fin du Moyen âge sera fascinée par sa personnalité. Grâce aux vers du *Roman de la Rose* qui portent sur l'astronomie et sur l'alchimie, il aura la réputation d'avoir été astronome, astrologue, alchimiste. De nombreuses légendes naissent autour de lui après sa mort et les alchimistes médiévaux en feront l'un de leurs maîtres et patrons⁵.

2.2 L'œuvre de Jean de Meun

L'œuvre de Jean de Meun comporte deux poèmes et cinq traductions. Dans ces deux domaines de la création artistique, Jean de Meun a laissé une trace ineffaçable et reste ainsi l'un des plus importants auteurs de la littérature médiévale française.

2 Pour plus d'informations, cf. J. Verger (1995)

3 cf. *Le Roman de la Rose* (11230 – 12013)

4 Cité d'après l'édition du *Roman de la Rose* par E. Langlois (1914 : vol. I ; p. 8).

5 Comme l'a démontré E. Langlois (1891), les connaissances de Jean de Meun dans ces domaines n'étaient que rudimentaires : tout ce qu'il savait, il l'a tiré des ouvrages latins théoriques.

Il a commencé sa carrière d'écrivain par la continuation du *Roman de la Rose*, laissé en suspens par son prédécesseur Guillaume de Lorris. Certaines allusions à l'actualité⁶ que l'on peut rencontrer dans les vers du Roman permettent de dater celui-ci aux alentours de 1270, la date limite pouvant être fixée en 1277. En effet, cette année a vu proclamer les fameuses condamnations épiscopales d'Étienne Tempier ; les chercheurs supposent que un événement d'une telle importance pour la vie intellectuelle parisienne aurait trouvé l'écho dans le *Roman de la Rose*, vu notamment l'implication de l'auteur dans les affaires de l'Université dont il était issu⁷.

Après avoir achevé le *Roman de la Rose*, il a traduit en français plusieurs ouvrages latins : *L'Abrégé de l'art militaire* de Végèce en 1284, les *Lettres d'Abélard et d'Héloïse* (1285), la *Consolation de la Philosophie* de Boèce (autour de 1295), les *Merveilles d'Irlande* de Guiraud de Barri et *l'Amitié spirituelle* d'Aelred de Rivaux ; ces deux dernières traductions étant aujourd'hui perdues. Il est également auteur d'un court traité satirique, le *Testament* (1295), et certains chercheurs (Billotte, 2000 : XI) lui attribuent le *Codicille*, petit poème pieux en vers, mais cette hypothèse est aujourd'hui rejetée par la plupart des philologues (cf. Zink, 1992 : 244).

L'œuvre de Jean de Meun se montre particulièrement apte au but de notre étude. Étant donné les sujets traités par Jean de Meun, ses écrits nous offrent un échantillon particulièrement représentatif de la langue savante de la fin du XIII^e siècle et au début du XIV^e siècle, à la veille d'une relatinisation massive, effectuée au moyen des traductions de Pierre Bersuire, Nicole Oresme et d'autres traducteurs de Charles V, dont les œuvres relèvent déjà d'une autre étape de l'histoire du français. L'analyse de la langue de Jean de Meun aiderait donc à évaluer le rôle de l'élément latin en français au moment où s'achève la période de l'ancien français et où commence la période transitoire entre l'ancien et le moyen français. De plus, le fait que l'œuvre de Jean de Meun comporte d'un côté des créations originales (*Roman de la Rose* en particulier) et de l'autre côté des traductions permet d'analyser les emprunts dans deux types différents de textes dont chacun met en œuvre de différents procédés d'écriture. Les rapports qu'ont ces deux types de textes au latin sont différents, ce qui implique que l'interaction entre le français et le latin ne se manifeste pas d'une manière identique dans les deux cas.

2.2.1 Le *Roman de la Rose*

La seconde partie du *Roman de la Rose* rédigée par Jean de Meun est en entière opposition avec l'œuvre de son prédécesseur, Guillaume de Lorris. Tandis que la première partie est un éloge de l'amour et de l'idéal courtois, Jean de Meun, qui a gardé le cadre allégorique de Guillaume, bouleverse

6 Notamment tout ce qui concerne le conflit entre les séculiers et les mendiants à l'Université de Paris et l'affaire de Guillaume de Saint Amour.

7 Dans ce travail, nous optons pour la date 1270. C'est ainsi que nous indiquons la date des premières attestations de latinismes dans le *Roman de la Rose*.

entièrement l'idéologie du poème. Il nous propose en effet une œuvre satirique qui dénonce les mœurs des femmes, une œuvre polémique qui reflète les controverses de la société intellectuelle, mais surtout une œuvre savante qui représente une véritable somme de connaissances de l'époque. Par l'intermédiaire de ses personnages allégoriques, Jean de Meun nous enseigne la philosophie, l'astronomie, l'optique, l'alchimie, traite des problèmes moraux, politiques, voire linguistiques.

2.2.1.1 Les écrits savants antérieurs au *Roman de la Rose*

L'expression savante reçoit, avec le *Roman de la Rose*, une nouvelle dimension. Jusqu'à la deuxième moitié du XIII^e siècle la littérature didactique et scientifique d'expression française se résumait en quelques adaptations de moralités latines qui montraient une grande influence ecclésiastique. Les sciences « naturelles » en langue vernaculaire se manifestaient d'abord avec les computs, qui apprenaient à ses lecteurs à déterminer la date des Pâques, et ensuite avec les lapidaires et les bestiaires, qui présentaient les pierres et les animaux avec leurs vertus et leur symbolisme. Le plus ancien comput français est celui de Philippe de Thaon (1113 ou 1119) qui est auteur également du plus ancien bestiaire et lapidaire (entre 1121 et 1135).

C'est après 1250 que nous pouvons constater, dans le domaine de la littérature didactique et encyclopédique, une certaine évolution. La littérature scientifique tend à donner une image complexe du monde, elle essaye de présenter une synthèse des connaissances de l'époque. Citons deux ouvrages qui le méritent : *l'Image du monde* (1250) en vers de Gossuin de Metz et le remarquable *Livre du Trésor* en prose de Brunet Latin (1267) qui, pour ce qui est de la diversité des domaines savants traités, égale et parfois même dépasse le *Roman de la Rose* avec lequel il est presque contemporain.

2.2.1.2 Le *Roman de la Rose* – oeuvre sans précédent

Le *Roman de la Rose* se distingue des écrits savants précédents par trois traits principaux. C'est d'abord par son envergure et par sa complexité (à l'exception de Brunet Latin). Sur quelques 17 000 vers sont traitées des questions non seulement scientifiques (astronomie, optique, alchimie) mais aussi politiques, morales et sociales. La variété des matières exposées est très vaste et la présentation en reste par conséquent souvent superficielle. Comme le fait remarquer E. Baumgartner (*in* J-P. Beaumarchais – D. Couty, 1994), l'écrivain Jean de Meun paraît moins hanté par la volonté de classer un savoir et d'en proposer un bilan que par la tentation de tout dire, de tout épuiser, de ne rien laisser échapper à la complexité du monde. Que le *Roman* glisse parfois vers une certaine prolixité est l'effet inévitable de la méthode de Jean.

Ensuite, le *Roman de la Rose* se distingue par sa composition originale. Si les écrits scientifiques des années précédentes n'étaient et au niveau de contenu et au niveau de composition que de pures adaptations d'un ouvrage

latin dans sa totalité, le *Roman de la Rose* (considéré comme un tout) est relativement autonome. L'on sait bien que les idées contenues dans les vers du *Roman* sont, pour la plupart des cas, des remaniements plus ou moins fidèles des autorités latines (il ne peut pas en être autrement puisque toute la science de l'époque était exclusivement latine), mais la composition et la structure du poème sont tout à fait originales. De plus, l'éventail des auteurs latins des œuvres desquels Jean de Meun puise la matière pour ses exposés est très riche et sans précédent dans les écrits antérieurs au *Roman* et même dans toute la littérature française. Le clerc Jean de Meun fait passer dans son chef-d'œuvre une grande partie de sa culture qu'il veut communiquer aux laïques. Dans ce sens, son œuvre se classe dans le courant d'un renouveau intellectuel, d'une renaissance des lettres et des sciences qui a commencé au XII^e siècle mais qui s'est vivement accentué dans la deuxième moitié du XIII^e siècle. Le savoir, jusque là réservé au groupe restreint des élites, se répand en dehors du milieu de l'Église. Véhiculé en langue vulgaire, il pénètre parmi les couches de la population laïques qui sont en train de gagner du pouvoir – il s'agit en particulier de la riche bourgeoisie de Paris et de grandes villes françaises.

Dans son œuvre fondamentale « Origines et Sources du Roman de la Rose », Ernest Langlois (1891) a minutieusement analysé les vers du *Roman de la Rose* et sur quelques 17 500 vers de Jean de Meun, il a pu remonter à la source d'environ 12 000. Sans compter les vers qui relient les différents morceaux du poème et ceux où Jean de Meun développe les idées et les événements exprimés dans la première partie, nous pouvons identifier les sources de la grande majorité du poème. Ces sources sont essentiellement et on est même tenté de dire uniquement latines. Citons tout d'abord les auteurs qui ont fourni à Jean le plus de matière : Ovide, Alain de Lille, Boèce et Guillaume de Saint-Amour.

C'est Ovide, un des poètes les plus goûtés au Moyen âge, que Jean imite en générale de plus près et à qui il a fait les plus nombreux emprunts. Jean de Meun a fait passer dans son *Roman* presque en entier le *De arte amandi*, il a abondamment puisé dans les *Métamorphoses* et dans les *Élégies*.

Alain de Lille (1128 – 1202), poète français appartenant à « l'École de Chartre » a composé deux ouvrages en latin : *De Planctu Naturae* et *Anti-claudianus*. C'est surtout *De Planctu Naturae* dont se sert Jean de Meun en écrivant son *Roman*. On peut identifier à peu près 5 000 vers comme étant traduits, adaptés ou inspirés par ce charmant poème latin.

La *Consolation de la Philosophie* de Boèce était au Moyen âge l'un des textes les plus connus des clercs et des universitaires. La connaissance de cette œuvre faisait partie intégrante de la culture générale du savant médiéval et vu le but que s'est proposé Jean de Meun (instruction d'un grand public, vulgarisation du savoir d'un clerc), il est naturel que Boèce trouve largement l'écho dans les vers du *Roman de la Rose*. Les passages sur la Fortune, sur la prescience divine où sur le libre arbitre qui s'éten-

dent sur plus de 3 000 vers sont directement ou indirectement imités de la *Consolatio*.

Guillaume de Saint-Amour, le dernier des auteurs cités ci-dessus, est connu essentiellement des historiens de l'enseignement universitaire. Ce maître résolu défendait fougueusement au sein de l'Université de Paris la cause des séculiers contre les ordres mendiants et dut s'exiler après la victoire des ordres⁸. Quand Jean de Meun laisse parler le fameux Faux-Semblant, c'est Guillaume de Saint-Amour avec son *De Periculis novissimum temporum* et *Casus et articuli super quibus accusatus fuit magister Guillelmus de Sancto Amore a fratribus predicatoribus, cum responsionibus ad singula* qui stipule à travers ce personnage allégorique l'hypocrisie des franciscains et des dominicains.

Quant aux autres sources, moins importantes du point de vue de la quantité des vers traduits ou inspirés d'elles, nous pouvons citer Roger Bacon et ses *De secretis operibus Artis et Naturae, De nulitate Magiae, Alchymia maior* et *Breve Breviarium de dono Dei*, l'arabe Greber, l'auteur de *Summa perfectionis Magisterii*, sources pour les célèbres vers de Jean sur l'alchimie ; Cicéron (*De Amicitia*) qui inspire Jean de Meun en matière de l'amitié, et passim Horace, Virgile, Suétone, Salluste, Tite-Live, Jean de Salisbury et d'autres qui ont d'une manière plutôt secondaire fourni la matière pour les vers du *Roman*.

Nous avons dit au début de ce paragraphe que les sources de Jean pour la matière scientifique étaient uniquement latines. Nous savons toutefois que Jean de Meun se réfère souvent aux auteurs grecs, il mentionne Aristote, Homère, Platon, Pythagore, Théophraste, Ptolémée. Faut-il en conclure que Jean de Meun maîtrisait le grec (fait particulièrement rare à son époque) et connaissait les œuvres originales ? Ernest Langlois (1891) démontre que toutes les citations des idées des auteurs grecs de la deuxième partie du *Roman* sont faites à partir de la traduction latine du *Timée* par Chalcidius ou à partir des gloses tirées des auteurs latins, de Boèce (pour Aristote, pour Homère), de Jean de Salisbury (pour Théophraste) ou d'Ovide.

Nous voyons donc que le nombre ainsi que la variété des auteurs latins dont a puisé Jean de Meun étaient grands ; son art et son originalité consistent dans la manière dont il a su lier les traductions et les adaptations des textes de ces auteurs dans un ensemble encadré par une histoire d'amour.

Finalement il convient de souligner que les œuvres scientifiques antérieures au *Roman de la Rose* étaient écrites avec une seule intention : instruire le lecteur sur la matière donnée, ce à quoi était soumise toute leur composition. Or chez Jean de Meun les matières savante et scientifique sont présentées dans le cadre de l'histoire de la quête de la Rose qui est le fil conducteur du poème bien qu'elle soit souvent estompée. Les passages relatifs aux sciences naturelles ou humaines ne sont que des digressions plus

8 cf. J. Verger (1995)

ou moins habilement incorporées dans le récit. Nous avons ainsi un texte très hétérogène où se croisent des exposés scientifiques avec des passages satiriques, des dissertations philosophiques avec des conseils aux amoureux, ce qui donne une œuvre inclassable qui reste à part des autres genres de la littérature de la langue vernaculaire mais aussi de la langue latine.

Quelles sont les conséquences de ces faits sur la langue du *Roman* ?

2.2.1.3 La langue du *Roman de la Rose*

Premièrement, grâce à la complexité des sujets abordés, nous y trouvons le vocabulaire de plusieurs domaines scientifiques à la fois et nous avons ainsi un riche éventail du lexique savant. Puisqu'il s'agit plutôt d'une vulgarisation de la science et que les exposés de Jean ne sont jamais excessivement spécialisés, nous pouvons supposer que l'auteur essaye d'utiliser, dans la mesure du possible, un lexique abordable et compréhensible au public visé. Il dit lui-même à plusieurs reprises qu'il ne peut pas entrer dans les détails des questions traitées parce que « *longue matire. . . mout seroit fort a entendre. . . as genz lais especialement* » (Le *Roman de la Rose*, vv.18277–18279).

Deuxièmement, force est de constater que la langue du *Roman de la Rose* était influencée par la manière dont Jean de Meun traitait ses sources latines. Comme nous l'avons rappelé plus haut, les passages savants du *Roman de la Rose* ont été tirés d'une dizaine d'auteurs latins dont chacun a été exploité d'une manière inégale par Jean de Meun. Aussi varié qu'était l'éventail des auteurs « utilisés » l'était également la façon dont Jean de Meun s'est servi de ses modèles. Nous avons, dans le *Roman*, des passages qui sont une traduction pure et simple d'un texte latin : la description de la maison de Fortune (vv. 5917 – 6114) traduit littéralement un passage de l'*Anticlaudianus* d'Alain de Lille, l'énumération des causes légales de la mendicité (vv. 11441 – 11495) rend mot à mot quelques lignes des *Responsiones* de Guillaume de Saint-Amour et de nombreux autres passages de nature et de longueur variées qui représentent des traductions littérales des autorités latines.⁹ Néanmoins, dans la plupart des cas, Jean de Meun a traité les originaux latins assez librement et n'en a fait qu'une adaptation en transposant le cadre idéologique dans ses propres mots et ses propres structures linguistiques. Il a traité ainsi les écrits d'Ovide, de Boèce (il est très intéressant de comparer les passages du *Roman de la Rose* librement adaptés et la traduction littérale de Boèce faite par Jean postérieurement) et notamment le texte d'Alain de Lille. On suppose qu'en rédigeant le *Roman*, Jean de Meun avait sous les yeux les œuvres dont il se servait le plus, mais il a eu très souvent recours à sa mémoire, mémoire exercée d'un clerc médiéval. L'influence de la langue latine a donc été, d'un passage à l'autre, très inégale. En effet, même les traductions littérales montrent une relative liberté par rapport à l'original, surtout au niveau syntaxique, et nous

9 Ces passages sont tous identifiés et répertoriés dans l'édition du *Roman de la Rose* par E. Langlois (1914-1924).

pouvons conclure qu'en général, le latin n'a affecté la langue du *Roman de la Rose* qu'indirectement.

Finalement, grâce à la variété des thématiques traitées dans le *Roman* nous avons affaire à un texte hétérogène également du point de vue linguistique. Nous pouvons ainsi observer, quoique d'une manière assez limitée, différents registres de langue au sein du français du XIII^e siècle et la position du latinisme dans les registres respectifs. Les plaintes du Mari jaloux contre les femmes, les invectives que se lancent les combattants, les passages sur les « coilles de Saturne » ont un ton nettement différent de celui des longs exposés scientifiques. Toutefois nous ne saurions parler des vrais registres de langue : d'abord, nous ne connaissons presque pas du tout la forme parlée, basse de l'ancien français et ensuite, même si le vocabulaire des passages en question est relativement vulgaire, les contraintes de la versification et de l'écriture obligent l'auteur à utiliser même dans ces passages les expressions appartenant à la langue soutenue et cultivée. Nous avons ainsi affaire à un amalgame et non pas à une forme pure et il faut être prudent avant de formuler toute conclusion.

Malgré le caractère hétérogène du *Roman de la Rose*, Les passages savants y occupent la plus grande place. Chaque discipline scientifique ayant sa propre terminologie, les termes savants, empruntés dans leur écrasante majorité au latin, tiennent la position clé dans le vocabulaire du *Roman*. Quiconque se propose d'analyser les interférences lexicales entre le latin et le français au XIII^e siècle ne peut donc pas contourner la langue de ce poème de Jean de Meun.

2.2.1.3.1 Remarques sur la coloration dialectale des textes de Jean de Meun

Dans toute caractéristique linguistique d'un texte français médiéval, nous sommes obligés de répondre à la question de savoir quel est le dialecte dans lequel l'œuvre est rédigée. Comme le note Claude Buridant (2001 : 28), tout texte médiéval est par nature régional puisque la *scripta* des copies – langue écrite vulgaire au Moyen âge – était toujours plus ou moins marquée par les régionalismes, et en même temps, il n'est jamais purement dialectal puisque son auteur est soumis à trop d'influences pour que son œuvre soit le reflet exacte du langage parlé à son époque et dans sa région. Le texte médiéval est donc un amalgame où les traits régionaux, plus ou moins présents, se mélangent avec l'usage supra-régional de la *scripta* ; cet ensemble pouvant encore être altéré par le copiste. C'est donc ainsi que nous abordons la question de la coloration dialectale des textes de Jean de Meun.

Nous avons vu que Jean de Meun était né à Meung-sur-Loire et qu'il avait vécu, pendant la plupart de sa vie, à Paris. Même si son dialecte maternel était l'orléanais, un parler d'oïl voisin du parler de l'Ile-de-France, la langue de ses textes est considérée, par la plupart des chercheurs, comme un exemple représentatif de la langue de l'Ile-de-France. Ce dialecte, gé-

néralement appelé le francien¹⁰, était la langue du roi et il est devenu la plus prestigieuse variante d'oïl constituant déjà à partir du XII^e siècle une référence pour les autres variantes de l'ancien français. Les textes de Jean de Meun (en particulier les traductions) étaient destinés directement au roi ; si leur langue avait différé de l'usage royal, ce fait aurait été inévitablement mentionné dans la préface de sa traduction de *De consolacione* (cf. plus bas)¹¹. Les quelques traits de dialecte orléanais que l'on pourrait relever dans le Roman de la Rose n'affectent pas l'ensemble du texte et sont insignifiants. Il est possible d'en faire abstraction et de considérer la langue de Jean de Meun comme relevant de la *scripta* parisienne.

2.2.2 Les traductions

Les traductions de Jean de Meun représentent une étape importante dans l'histoire de la traduction médiévale. Jean de Meun était auteur de cinq traductions qu'il énumère dans l'épître dédicatoire de sa *Consolacion philosophique* :

*A ta royal majesté, tres noble prince, par la grace de Dieu roy des Francois, Phelippe le Quart, je Jehan de Meun qui jadis ou Rommant de la Rose, puis que Jalousie ot mis en prison Bel Acueil, enseignai la maniere du chastel prendre et de la rose cueillir et translatay de latin en françois le livre Vegece de Chevalerie et le livre des Merveilles de Hyrlande et la Vie et les Epistres Pierres Abaelart et Heloys sa fame et le livre Aered de Esperituelle Amitié, envoie ore Boece de Consolacion que j'ai translaté de latin en françois*¹².

Deux traductions, les *Merveilles d'Irlande* et l'*Amitié spirituelle*, étant aujourd'hui perdues, les trois autres se sont conservées et nous disposons de leurs éditions critiques. Dans un travail comme le nôtre, il serait certainement utile de dépouiller tous ces trois textes et d'analyser et de classer les emprunts au latin y contenus. Étant donné l'étendu du corpus, un tel travail serait très long et exigeant. Nous avons donc finalement opté pour l'analyse d'une seule traduction, celle de Boèce, et ceci pour trois raisons principales.

D'abord, parce que le *Roman de la Rose* comporte de nombreux passages qui sont une adaptation de la *Consolatio philosophiae*. Nous avons ainsi deux textes, chacun d'un genre et d'un niveau stylistique différents qui traitent de la même problématique. Nous pouvons alors comparer le vocabulaire d'une adaptation en vers et d'une traduction littérale du même texte latin, ce qui peut nous fournir des informations pertinentes sur l'emploi des latinismes.

10 Le bien fondé de ce concept est contesté par exemple par Chaurand (1999 : 101).

11 Nous avons une autre traduction de la *Consolatio* de Boèce, anonyme, qui date de la fin du XIII^e siècle dont l'auteur s'excuse dans la préface de son langage, qu'il considère rude et grossier, parce qu'il n'est pas né à Paris mais – à Meung-sur-Loir ! (cf. Lusignan, 1986 : 71)

12 Jean de Meun (1952 : 168, I. 1-8)

Deuxièmement, des trois traductions conservées, celle de Boèce est par son contenu la plus « savante » : pour que la traduction soit capable de rendre toutes les subtilités de la matière exposée, il est nécessaire que la langue cible dispose d'une terminologie philosophique suffisamment développée.

La troisième raison est d'ordre pratique. En effet, pour la traduction de Boèce nous disposons d'une concordance, établie par Denis Billotte (2000), laquelle est un instrument d'une extraordinaire utilité pour nos recherches.

2.2.2.1 Traduction de la *Consolatio philosophiae* de Boèce

Les chercheurs situent la traduction de Boèce en 1295. Que Jean de Meun ait traduit les cinq livres de la *Consolatio* de Boèce n'a rien d'étonnant puisque cet auteur de l'Antiquité tardive jouissait pendant tout le Moyen âge d'une popularité exceptionnelle. Son œuvre faisait partie des textes canoniques étudiés à l'Université et servait de référence pour les plus importantes questions philosophiques qui préoccupaient les savants de l'époque¹³. Jean de Meun lui-même avait une grande prédilection pour Boèce : en témoignent près de 3000 vers du *Roman de la Rose* qui traduisent ou paraphrasent la *Consolatio*.

Le Moyen âge a vu paraître plusieurs traductions de ce traité philosophique latin¹⁴ dont celle de Jean de Meun se classe incontestablement parmi les meilleures. A la différence des premières traductions, l'œuvre de Jean de Meun est beaucoup plus fidèle et reproduit le texte original dans son ensemble. De plus, en traduisant, il essaye de garder ses propres habitudes stylistiques. Il dit lui-même dans l'épître dédicatoire à Philippe le Bel :

*Ja soit ce que tu entendes bien le latin, mais toutevois est de moult plus legiers a entendre le françois que le latin. Et por ce que tu me deis – lequel dit je tieng pour commandement – que je preisse plainement la sentence de l'auteur sens trop ensuivre les paroles du latin, je l'ai fait a mon petit pooir si comme ta debonnaireté le me commanda. Or pri touz ceulz qui cest livre verront, s'il leur semble en aucuns lieux que je me soie trop esloigniés des paroles de l'auteur ou que je aie mis aucunes fois plus de paroles que li auteur n'i met ou aucune fois mains, que il le me pardoinnent. Car se je eusse espons mot a mot le latin par le françois, le livre en fust trop occurs aus gens lais et li clers, neis moiennement letré, ne peussent pas legierement entendre le latin par le françois*¹⁵.

Nous voyons donc que Jean de Meun se propose de rendre avant tout le sens de sa source en évitant une traduction mot à mot. Un chercheur italien, Roberto Crespo (1968–1969), a montré que ce dont Jean de Meun a voulu se garder était une version servile et mécanique qui reproduirait aveuglément l'original latin. Notre traducteur s'efforce par contre de rester proche

13 cf. P. Courcelle (1967)

14 cf. M. Roques – A. Thomas (1938)

15 Jean de Meun (1952 : 168, 1. 8-18)

de la source tout en observant la clarté et l'intelligibilité de son expression française. Comme le fait remarquer D. Billotte (2000 : XV), chaque mot de la source trouve son correspondant dans la traduction de Jean mais il ne s'agit en aucun cas d'une conversion mécanique. Jean de Meun veut rendre la *Consolatio philosophiae* de Boèce dans une langue vernaculaire qui ne soit pas alourdie et obscurcie de structures et de périodes latines tout en gardant soigneusement le sens du texte latin. Certains chercheurs¹⁶ supposent que Jean de Meun ait acquis cette aptitude en rédigeant le Roman de la Rose lorsqu'il adaptait ses nombreuses sources latines aux vers du Roman. Toutefois cette francisation ne l'empêche pas d'adopter des solutions nouvelles inspirées de la langue source. Jean de Meun a ainsi été l'un des premiers à utiliser des compléments prédicatifs¹⁷. L'influence de la langue latine se manifeste également dans de nombreux néologismes qui sont, dans la plupart des cas, des emprunts au latin. Denis Billotte (2000 : XVIII) résume très bien la particularité de la traduction : « L'art de Jean de Meun traducteur consiste donc à serrer d'aussi près que possible sa source, en utilisant au mieux les ressources de l'outil linguistique à sa disposition, mais sans hésiter à faire évoluer celui-ci en cas de besoin ».

2.3 Constitution du corpus

Pour les raisons citées ci-dessus, nous sommes persuadés que les textes de Jean de Meun représentent une excellente base pour l'établissement d'un corpus représentatif de latinismes en français à la fin du XIII^e siècle. Grâce à un nombre élevé de latinismes de toutes sortes que comportent les textes de Jean de Meun, sont représentés les différents types de l'emprunt qui illustrent les modalités générales de l'introduction et de l'assimilation des latinismes en ancien français.

Les latinismes que nous avons retenus pour notre analyse relèvent des catégories suivantes :

- 1) latinismes dont la première attestation est celle du texte dépouillé,
- 2) latinismes attestés avant le *Roman de la Rose* (ou avant la traduction de Boèce), mais qui présentent dans les textes de Jean de Meun une innovation sémantique,
- 3) latinismes empruntés à une époque antérieure au *Roman de la Rose*. Ils nous servent à illustrer les phénomènes généraux analysés dans notre étude. Ils n'occupent qu'une place marginale au sein du corpus.

Comme nous l'avons précisé dans le chapitre précédent, le but de notre étude est d'effectuer une analyse complexe de la latinisation du français. Il est donc évident que nous traiterons souvent des faits qui dépassent le cadre étroit du corpus choisi (comme par exemple dans les chapitres consacrés aux modifications phonétiques ou à la relation entre l'emprunt et le système morphologique du français). Même dans ces cas cependant, le corpus nous

16 cf. Billotte (2000 : XIII)

17 cf. J. K. Atkinson (1974)

servira de référence et nous en puiserons des exemples pour illustrer nos propos. En revanche, le recours à un corpus de latinismes concrets s'avère indispensable chaque fois que l'on veut rendre compte d'un phénomène linguistique relatif à l'emprunt lexical qui ne peut pas être analysé en dehors d'un contexte précis (modification sémantique, modalité d'introduction de l'emprunt, etc.). Dans ce cas, les textes de Jean de Meun représentent le point de départ de toute analyse.

Comme nous l'avons précisé ci-dessus (p. 23), notre étude de la relatinisation du français à la fin du XIII^e siècle et au début du XIV^e siècle commence par l'analyse des aspects socio-historiques de la relation entre le français et le latin au Moyen âge.